



Événements d'animation à venir
(sous réserve d'annulation...)

- ✂ **30 Avril** : 9 h - rue des Héros Anonymes - Journée nationale de la Déportation
- ✂ **8 Mai** : 11h00 - Monument aux Morts - cérémonie patriotique et collecte du Bleuet
- ✂ **13 Mai** : de 14h à 19h - Salle des Fêtes - Entrée : 6 €
Initiation à la danse country - tombola - buvette
- ✂ **26 Mai** : Fête des Voisins (selon les quartiers)
- ✂ **18 juin** : 9h - Monument aux Morts - Cérémonie Patriotique
- ✂ **20 Juin** : 19 h - Salle des fêtes - Conférence sur la biodiversité, par l'Agrion de l'Oise
- ✂ **23 Juin** : Spectacle de l'Ecole
- ✂ **24 Juin** : Kermesse et Fête communale
- ✂ **8 Juillet** : Jeux Intervillages à Cinqueux
- ✂ **13 Juillet** : 18h30 - Fête Nationale - Monument aux Morts
- ✂ **17 Septembre** : 31ème Brocante communale



EDITO du MAIRE

FINANCES COMMUNALES

- Pages 3 - 4

TRAVAUX, PROJETS

- Pages 5 - 6 - 7

ENVIRONNEMENT

- Page 8 - 9

ECOLE, BIBLIOTHEQUE

- Page 10 - 11

URBANISME, QUALITE DE VIE

- Pages 12 - 13

ANIMATION, ASSOCIATIONS

- Pages 14 - 15

HISTOIRE

- Page 16

INFORMATIONS

- Pages 17 - 18 - 19



Chers Rioliennes et Rioliens,

Revoici le printemps ! La lumière nous éclaire, feuilles et fleurs s'épanouissent chaque jour un peu plus sous nos yeux, renouvelant avec grâce la vie. La chaleur revient, peu à peu, et c'est l'occurrence d'enfin couper le chauffage. La hantise des ruptures d'approvisionnement, tant agitée à l'automne dernier, n'aura donc été qu'un mauvais rêve, jamais une réalité. Cet hiver, du moins.

Et pourtant, si le climat s'adoucit, **les temps n'en sont pas moins à l'épreuve**. L'inflation, ce vieux monstre que l'on croyait terrassé, est ressortie de son antre dans les vapeurs de soufre des tensions internationales : 7 % en 2022, combien en 2023 ? Dans le même temps, l'approvisionnement en ressources, certaines vitales, demeure incertain. Et voilà votée, à 9 voix près (celle de notre député n'ayant pas manqué), une réforme des retraites qui divise et mobilise tant.

Ce n'est donc **pas le printemps des bonnes nouvelles**.

C'est dans ce contexte inquiétant que nous avons du voter le budget 2023.

Il a fallu différer certains projets, en ne retenant **presque que les urgences absolues**. La première, c'était de **garantir le chauffage de notre école** dans les hivers à venir, sans vider en quelques années les caisses que la prudente gestion de **Madame Schrobiltgen** avait patiemment remplies. Ou du moins, sans les vider pour les vider, ainsi qu'on laisse un gros tas de sable sur la plage que l'océan vient réduire, réduire, et réduire encore.

Nous avons décidé, dos au mur, de lancer toutes nos forces dans la bataille de l'énergie.

Nous avons décidé de **déployer la géothermie cette année**. Chance dans notre malheur : nous y travaillions depuis quelques années, avant que la nécessité ne le réclame absolument, et nous avons donc un temps d'avance sur nos voisins, bénéficiant également des fonds alloués par l'État pour marcher à la victoire, car l'argent est toujours le nerf de la guerre.

Ce sera **une grosse dépense d'un coup**, mais qui nous permettra de **reconstituer notre trésor grâce aux économies** réalisées en énergie. Pour mettre toutes les chances de notre côté, il nous a été **nécessaire de relever le taux de l'impôt foncier**. Cet effort représentera, en plus du relèvement des bases indexé sur l'inflation, environ **25€ supplémentaires par foyer** (en moyenne) par an.

Il était évidemment impossible que toutes les solutions ne soient pas cherchées pour alimenter les caisses. Aussi, les élus qui le veulent ont décidé de soulager en partie le budget communal de son financement au CCAS, en l'assurant par des dons.

Il n'était pas possible, pour autant, de ne pas faire quelques gestes pour **améliorer les invitations que notre village peut offrir** : nous allons ainsi bientôt pouvoir bénéficier d'une **salle de gymnastique** pour l'école et les associations, dans un ancien local désaffecté ; **un terrain de pétanque** doit être aménagé dans le tout nouvel espace vert des Crêtes Boisées, ce nouveau lotissement, tandis que les travaux de géothermie ne permettent pas l'ouverture immédiate de l'ancien terrain de football au public, ce qui suivra ; les **chemins ruraux seront valorisés** par l'indication de leur nom.

Car le printemps, c'est quand même le temps de profiter de l'extérieur, c'est l'époque de la **fête des voisins** (organisez-vous pour le 26 mai) ; quelques règles sont à rappeler pour que tout se passe pour le mieux : **les animaux promenés doivent être tenus** en laisse ou à la voix ; **le bruit gênant, non nécessaire**, ni sans prise de précaution (**bricolage, jardinage...**) est **interdit** sauf :

- **du lundi au vendredi de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h**
- **les samedis de 9 h 30 à 12 h et de 15 h à 19 h**
- **les dimanches et jours fériés : de 10 h à 12 h**

Alors, profitons du bon temps, l'effort qui nous est exigé sera peut-être plus supportable !

Marc Mouilleseaux, Maire



Le 28 mars, le Conseil municipal votait à l'unanimité le budget prévisionnel de 2023, dont vous trouverez le détail ci-après.

Le travail de préparation a été assez long, et a réclamé de nombreuses réunions, et un étroit travail de collaboration entre les services de la Trésorerie, les agents du secrétariat et les élus de la commission Finances, dont la vice-présidente est la **Maire-Adjointe Valérie Leboyer**.

Imposition locale



C'est la part qu'occupe **l'énergie dans les dépenses** de fonctionnement prévues pour 2023, à cause de la hausse considérable des prix depuis deux ans, sachant que le prix d'achat est fixé pour un contrat de trois ans.

Pour **ne pas engager l'ensemble de nos ressources dans des dépenses à perte**, et afin de garantir le bon fonctionnement de l'ensemble de nos services tout en parant à d'éventuelles urgences coûteuses, il n'y avait guère d'autre choix que de **relever le taux communal d'imposition sur le foncier bâti, de 2 %**. Comme vous le savez, depuis la suppression de la taxe d'habitation, seuls les propriétaires sont désormais assujettis à cette taxe.

Le relèvement du taux **représentera en moyenne, par foyer, environ 25€ supplémentaires par an**, mais la hausse des bases, calquée sur l'inflation à 7,1 %, fera progresser d'autant les feuilles d'impôt. Nous le regrettons évidemment, et avons tout fait pour réduire les dépenses, bien qu'elles l'aient déjà été beaucoup. Les élus en ont pris leur part.

Budget primitif de fonctionnement et investissements réalisés en 2022

En 2022, **la commune a fonctionné de manière raisonnable**, comme par le passé, ce qui a permis d'**épargner près de 28 000 €** une fois déduites les sommes nécessaires à combler le déficit en investissement. Mais cette épargne est divisée par près de 2 par rapport à l'année passée.

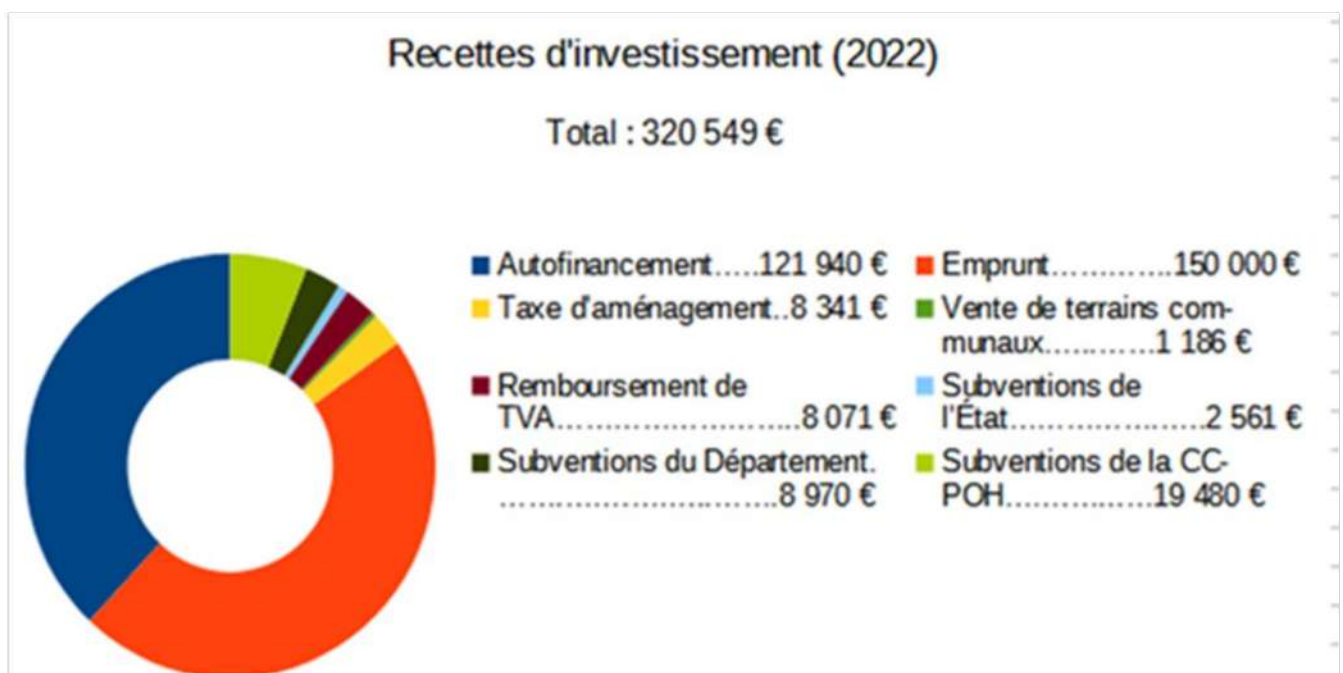
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	Prévu en 2022	Réalisé en 2022	Prévu en 2023
Charges générales (bâtiments, assurances, matériel...)	355 200 €	208 232 €	363 900 €
Charges de personnel (salaires, cotisations...)	429 100 €	417 649 €	462 200 €
Autres charges (indemnités des élus, pompiers, CCAS...)	176 000 €	151 641 €	179 100 €
Charges financières (intérêts d'emprunts)	7 000 €	6 679 €	10 000 €
Autofinancement des investissements, dépréciations	186 730 €	44 536 €	203 800 €
Total	1 154 030 €	828 737 €	1 219 000 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Prévu en 2022	Réalisé en 2022	Prévu en 2023
Remboursement (personnel arrêté)	20 000 €	11 189 €	10 000 €
Produits des services (cantine, cimetière...)	62 100 €	67 639 €	63 100 €
Impôts et taxes (dont compensation taxe professionnelle)	618 653 €	617 916 €	653 830 €
Dotations (concours de l'État aux dépenses qu'il impose)	122 246 €	125 400 €	131 194 €
Autres (loyer du bureau de poste,...)	38 900 €	60 218 €	40 800 €
Ensemble des économies cumulées, et reportées	292 131 €	315 740 €	320 076 €
Total	1 154 030 €	1 198 103 €	1 219 000 €



Concernant l'investissement, voici les réalisations de 2022 (les sommes sont arrondies) :

~ Energie : installation de la sonde-test de géothermie sur l'ancien terrain de football, Etude de faisabilité.....	55 900 €
~ Sécurité : panneaux de signalisation, peinture, etc.....	2 890 €
~ Matériel : nouveau camion des services techniques, broyeur à branches (après reprise de l'ancien matériel).....	30 800 €
~ Embellissement : aménagement des ronds-points de la RD200.....	13 980 €
~ Bâtiments communaux : aménagement des anciens vestiaires de football.....	11 940 €
~ École : réfection des toitures du groupe scolaire, mobilier.....	207 240 €
~ Autres : paiement de la rénovation du PLU.....	3 060 €
~ Investissements passés : (remboursement du capital des emprunts).....	49 960 €



Vous pouvez donc lire qu'un emprunt a été consenti ; toutefois, pour l'avoir fait dans le bon temps (c'est-à-dire avant le relèvement écrasant des taux que l'on connaît actuellement), **cet emprunt ne coûtera guère à la commune**, étant **couvert par l'inflation** à l'heure actuelle.

Par ailleurs, **d'importantes subventions** du Département et de l'État sont attendus pour les toitures de l'école : elles n'ont **pas été encaissées en 2022**, mais sont **déjà dans les caisses communales** à l'heure où nous imprimons ce document.



*Une commune ne sert pas qu'à fonctionner : elle doit investir, pour proposer des services nouveaux ou améliorés, mais aussi pour économiser de l'argent en s'épargnant de lourds travaux de réparation. **Cette année, le gros de notre effort, qui porte le budget d'investissement presque au niveau du budget de fonctionnement, est consacré à la transition énergétique.***

*Bien posséder les dossiers, les préparer pour qu'ils soient le plus intéressants possibles pour la commune et les habitants, est une tâche exigeante qui réclame de la documentation, une compétence technique à enrichir, et bien sûr de longues heures de réunions, de négociations, d'arbitrages. Cet ouvrage est accompli sous la direction du **Maire-Adjoint aux Travaux, Jean Madec.***

Projets d'investissement prévus pour 2023

Ont été inscrits au budget prévisionnel :

~ Energie : renforcement de l'isolation de l'école, travaux de géothermie et raccordement au système de chauffage de l'école, bureaux d'étude accompagnant ces travaux.....	587 320 €
~ Voirie : somme très faible, mais il n'a pas été possible d'inscrire plus, eu égard aux différents projets en cours ; elle permettra de financer la reprise d'avaloir (Brule, rue Cuvinot) et la réalisation d'un trottoir autour de terrains communaux vendus pour bâtir.....	26 540 €
~ Matériel : en cas d'urgence, cette somme est également très faible.....	3 000 €
~ Embellissement : aménagement d'un terrain de pétanque dans l'espace vert du lotissement des Crêtes Boisées.....	14 000 €
~ Bâtiments communaux : remise en état de l'étage et des gouttières de la supérette, rénovation d'une salle de réunion du bureau de poste, aménagement de l'étage de la poste pour accueillir des services de santé, réparation urgente de la toiture de l'église portant au clocher, tapis de sport pour les anciens vestiaires du football (en partie destinés à l'école).....	176 500 €
~ Urbanisme : achat d'une parcelle en centre-bourg, afin de pérenniser nos commerces.....	4 000 €
~ Investissements passés : (remboursement du capital des emprunts).....	57 000 €





Recettes d'investissement prévues pour 2023

Total : 1 028 060 €



Vous remarquerez donc avec le graphique produit la commune engagera en 2023 l'ensemble de ce que de longues années d'économies avait permis de mettre de côté, notamment à une époque où **le gaz était l'énergie la moins onéreuse**. Hélas, ce temps est révolu : peut-être n'y a-t-il pas tant de regrets à nourrir que cela, car, ainsi, la Commune prend sa part de la lutte contre un autre coût énorme : celui que représenterait la part humaine au changement climatique (pour rappel, **le gaz émet 443 g de CO2 par kWh, contre 45 g pour la géothermie**).

Peut-être ne sera-t-il pas nécessaire de dépenser toute cette somme, car nous avons prudemment prévu 10 % de frais supplémentaires, au cas où, regardant la géothermie : chacun sait que les travaux peuvent toujours réserver des surprises. Par ailleurs, **notre partenaire le Syndicat de l'Energie de l'Oise (SE60)** s'est proposé de nous assister gratuitement dans notre démarche et d'avancer pour nous les fonds nécessaires à la réalisation de ce projet colossal, ce qui sera bien utile à nos finances puisque les subventions n'arrivent qu'une fois les frais déboursés par la Commune.

À la fin des comptes, la part communale n'aura représenté qu'un peu plus de 40 % de nos dépenses, si tout se passe comme prévu, avec un **financement attendu à 80 % sur la géothermie** auprès de nos partenaires.

Saluons ici encore l'engagement à nos côtés de **Madame la Préfète Corinne Orzechowski** (qui a changé d'affectation en ce début d'année, mais nous espérons un concours de l'État tout aussi important avec sa successeuse **Madame Catherine Séguin**) ainsi que de **Madame la Sous-Préfète de Clermont, Noura Kihal-Flégeau** ; de nos conseillers départementaux, **Teresa Dias et Arnaud Dumontier** (par ailleurs Président de la CCPOH), et de la Présidente **Nadège Lefebvre** ; de nos sénateurs siégeant aux commissions d'attribution des subventions, et dont certains se trouvent régulièrement à nos côtés, **Laurence Rossignol, Jérôme Bascher, Edouard Courtial** (par ailleurs conseiller régional) et **Olivier Paccaud**, et n'oublions pas **Eric Guérin**, le Président du SE60.



Assainissement communal et syndical

Au terme d'un travail d'étude de dossiers, de rencontre avec les porteurs d'offre et de réflexion, encadrée par le bureau d'étude départemental ADTO-SAO, le Conseil Municipal a renouvelé son contrat d'affermage de l'assainissement avec la société Suez.

Elle continuera de **collecter les eaux usées** pour un tarif un peu réduit (0,19 €/m³, soit **10 % moins cher** que jusqu'alors), pendant les douze prochaines années.

Elle poursuivra également **les curages de nos réseaux**, mais à un rythme un peu moins soutenu (ce qui permet l'économie, sans poser aucun problème).

Enfin, elle diagnostiquera encore la **conformité des réseaux particuliers** : pour rappel, **les eaux usées ne peuvent aller que dans les égouts**, en aucun cas dans les nappes phréatiques via les jardins ou le Rhône ! Lors du Conseil du 12 avril, ce diagnostic avant vente a été rendu obligatoire.

Merci aux trois conseillers qui ont pris de leur temps, en plus des adjoints concernés, pour participer à ces études et débats, que ce soit pour le compte de la Commune ou du Syndicat des Eaux de Cinqueux, dont nous sommes membres et qui renouvelait également son contrat.



Travaux de la RD200

Les travaux se poursuivent sur la RD200.

Ils ont pris un mois de retard sur le délai prévu, et sont pour l'instant annoncés **se finir pour la fin du mois de juin**. Espérons que cette dernière échéance sera la bonne, ne serait-ce que pour le bien-être des riverains immédiats !

Une fois le chantier terminé, **des mesures acoustiques seront prises vers septembre 2023**, afin de vérifier que l'enrobé anti-bruit tient pleinement ses promesses de réduction des nuisances sonores. **Des plantations suivront**, pour rendre les habitations au calme et à la vue de verdure dont elles bénéficiaient jusqu'aux travaux.

Quant à **l'eau**, stagnante dans cette zone qu'elle gorge, elle **est déjà dirigée vers un espace humide qui sera propice à la vie animale et végétale** : en effet, le terrain a été rendu à son état primitif, c'est-à-dire celui qui existait avant les années 1970 et le déversement des terres de la mise en place de cette route. Déjà, on voit renaître les ajoncs qui justifiaient le nom cadastral des « prés roseaux » !

Il faudra évidemment du temps avant que, la vie faisant son œuvre, les végétaux n'aient repoussé et camouflé le coteau mis à nu : sans doute au moins trois ans.



Des échanges réguliers ont lieu entre la Mairie et le Département au sujet de ce chantier, auxquels est associée Ghislaine Vettor, conseillère municipale.





Environnement : Ramassage des déchets

Pour rappel, depuis le 1^{er} mars 2021, les déchets indésirables et les sacs noirs se trouvant dans les **bacs jaunes** et au pied des bacs d'ordures ménagères **ne sont plus collectés**.

Les **efforts** accomplis dans la collecte des **poubelles grises** ont en revanche permis de **réduire le coût de ce service**.

C'est très bien, et il faut continuer dans le tri !

Par ailleurs, les **poubelles doivent être rangées** dans un délai raisonnable après le ramassage, et ne **pas être sorties trop en avance**. Ainsi, les collectes ayant lieu le lundi et le jeudi, les bacs peuvent être **placés sur les trottoirs la veille après 17 h 30**, et doivent être **rentrés le jour même avant 19 h**.

De même, **tout encombrant déposé doit être signalé** au service de ramassage, qui en informe la mairie.



ATTENTION : Le lundi 1^{er} mai étant férié, les déchets tout venant seront ramassés le samedi 29 avril !

Cette année, les déchets verts seront ramassés les jeudis :

- 13 et 27 avril
- 11 et 25 mai
- 8 et 22 juin
- 6 juillet
- 17 et 31 août
- 14 et 28 septembre
- 12 octobre



Pour un ramassage optimal, il faut tailler les branchages et ne mettre ni cailloux, ni fumier dans les sacs !



Gare à la sécheresse !

Malgré les abondantes précipitations du mois de mars, **l'état des nappes phréatiques est dans un état proche d'être désespérant**.

La vigilance sécheresse, levée très tardivement au début de cet hiver, vient d'être réactivée pour notre secteur alors que le printemps s'annonçait seulement.



Il y a donc lieu de **tout faire pour économiser l'eau**, par exemple en ne remplissant pas les piscines privées, et en arrosant les potagers à une heure où le soleil n'est pas trop ardent (entre 19 h et 9h). Comme l'an dernier, dans les mêmes circonstances, d'autres usages doivent être limités : arrosage de pelouse, lavage de voitures...

Un vieux dicton prétend qu'à quelque chose malheur est bon : peut-être la sécheresse limitera-t-elle la croissance des **mauvaises herbes** ?

Mais puisque deux précautions valent mieux qu'une, **n'oublions pas désherber nos trottoirs**, de même que nous déneigerions s'il devait neiger... Mais cela appartient sûrement davantage au passé. Et surtout, **dés herbons avant que des graines ne se disséminent !**





Enquête Publique Environnementale - Commune de Villers St Paul

Une enquête publique sur le projet de modernisation et d'augmentation de la capacité de l'unité de valorisation énergétique présenté par la société IDDEO pour son site de Villers Saint Paul se déroulera **du lundi 24 avril au vendredi 26 mai 2023**.

Le commissaire enquêteur chargé de ce dossier tiendra des permanences en mairie de Villers Saint Paul, aux dates suivantes :

- Lundi 24 avril de 9h00 à 12h00
- Jeudi 4 mai de 9h00 à 12h00
- Samedi 13 mai de 9h00 à 12h00
- Mercredi 17 mai de 16h00 à 19h00
- Vendredi 26 mai de 14h00 à 17h00

Ces observations feront l'objet d'une publication sur le site internet de la Préfecture de l'Oise.

Information de la Direction départementale de la protection des populations

La découverte du virus de **l'influenza aviaire** hautement pathogène (IAHP) identifié sur des cadavres d'oiseaux sauvages dans différentes communes du département a entraîné la mise en place, par décision de la Préfète de l'Oise, de zones réglementées dites zones de contrôle temporaire (ZCT).

En conséquence, il est instauré un renforcement des mesures de biosécurité, une surveillance renforcée des élevages .

Ce virus persiste et reste actif principalement dans les fientes et les eaux stagnantes contenant des fientes contaminées dans les zones humides telles que les lacs et étangs recevant l'avifaune sauvage.



La vigilance de chacun doit rester permanente afin de repérer rapidement les cas suspects et éviter une diffusion du virus dans les élevages.

Dès lors, il convient :

- Pour l'ensemble du public, d'**éviter de fréquenter les zones humides** (bords des étangs, des mares et des rivières) où des oiseaux sauvages ont été retrouvés morts, du fait de la présence très probable du virus dans les fientes et les sols souillés, afin de réduire le risque de diffusion du virus à d'autres oiseaux sauvages ou domestiques.
- De rappeler qu'il est spécifiquement demandé de **ne pas s'approcher ni de nourrir** les oiseaux sauvages, et plus particulièrement de ne pas déplacer les cadavres **ni de toucher les oiseaux sauvages malades ou accidentés qui sont potentiellement contaminés**, afin de ne pas contribuer à la diffusion du virus.

Si vous apercevez un cadavre d'oiseau, **ne le déplacez sous aucun prétexte** et signalez-le aux chasseurs de l'Oise (03.44.19.40.43) ou à l'Office français de la biodiversité (03.44.90.07.01).

Pour rappel, la consommation de viande, de foie gras et d'oeufs et plus généralement de tout produit alimentaire issu de la volaille, ne présente aucun danger pour l'Homme.



L'école est la porte de l'avenir : là, les enfants apprennent à lire, à écrire, à compter, à s'exprimer dans notre langue si belle et si compliquée, à manier l'outil numérique. Ils y découvrent de nombreux savoirs, y accèdent en lien avec la Bibliothèque à tout un monde de culture. Ils entrent en relation avec d'autres enfants et se forment à la vie en groupe, ils y développent le goût de l'effort et celui de sa plus grande récompense : leur épanouissement.

*La Commune joue un rôle important dans ces résultats, en donnant aux enseignantes comme aux maîtresses les moyens d'ouvrir les portes de leur avenir : c'est le rôle d'**Isabelle Bertrand, Maire-Adjointe**.*

Notre école est dynamique !

Cette année encore, il n'est pas question de fermer une classe, comme c'est hélas le cas chez nos voisins de Cinqueux. Et il nous a encore fallu **refuser l'accès à l'école communale** de quelques enfants de l'extérieur, en dépit de la présence de leur assistante maternelle ou de leur grand-parent à Rieux. **À regrets.**

La raison est la croissance des effectifs : alors que nous avions péniblement 160 enfants voici un peu moins de 10 ans, ils seront près de **180 à la rentrée prochaine**.

C'est un bon signe de vitalité, alimenté notamment par le lotissement des Crêtes Boisées, mais aussi par les ventes qui se font çà et là dans la commune ; cependant, il convient de s'assurer **que ces enfants ne seront pas trop nombreux dans les classes**, afin que les enseignantes puissent leur accorder le temps juste et ainsi les aider à progresser dans les meilleures conditions.

Et il faudra aussi que ces enfants trouvent **une place à la cantine**, si besoin était et **sous réserve que les deux parents travaillent**, faute de quoi il ne serait pas possible de maintenir ce service qui permet à tant de parents de pouvoir occuper leur emploi.

Les difficultés budgétaires présentées plus haut n'ont pas conduit à diminuer la **somme de 40€ pour l'équipement de chaque enfant**, créditée à l'école tous les ans. Cependant, il n'a pas été possible de l'augmenter, comme le demandait l'équipe enseignante.

Rappelons encore que la Commune met à disposition des enseignantes des agents pour que les enfants aient plus d'adultes pour les entourer et les accompagner dans les petites classes : **cet atout n'est pas présent partout !**

Nous sommes fiers de notre école modernisée, de nos maîtresses innovantes et efficaces, de nos agents auprès d'elles et à la cantine ; cette année, une **classe découverte** emmènera un grand nombre d'élèves de l'élémentaire.

Merci au Comité des Fêtes et à l'Association des Parents d'Elèves d'avoir concouru au financement de ce voyage à nos côtés, la part communale étant de 4 850 €.





Spectacle Chuut

Le dimanche 22 janvier dernier, la Manekine organisait la venue d'un couple de conteurs dans le Cadre des nuits de la lecture.

Plusieurs albums ont été lus devant des enfants (et leurs accompagnateurs) aussi captivés que notre bibliothécaire !



Notre Bibliothèque

Même si la bibliothécaire titulaire a cessé le travail voici plus de trois ans, elle est partiellement remplacée par Madame Renou, qui est très active en abondant de nouveautés régulières les rayons, en partenariat avec la Médiathèque Départementale de l'Oise.



Vos enfants la fréquentent par le biais de l'école, n'hésitez pas à les accompagner **le mercredi de 14 h 30 à 16 h 30 ou encore le samedi de 10 h à 12 h !**

Ils y trouveront un espace dédié, et il y en a pour tous les âges !

Par ailleurs, **l'espace au dessus de la bibliothèque est aussi à disposition des joueurs**, le samedi aux heures d'ouverture, après le succès de l'après-midi récréative du 26 mars (voir plus loin).

Quelques règles à respecter : **rester discret** pour ne pas troubler les lecteurs, **s'identifier auprès de la bibliothécaire**, et bien sûr surveiller l'heure pour éviter tout retard à la fermeture !



« Il n'est de richesse que d'hommes » disait au XVIème siècle Jean Bodin.

Dans une commune, cela se vérifie tous les jours : les jeunes qui trouvent un travail sont une richesse pour la société, les souvenirs de nos anciens sont une richesse d'expérience qui peut nous gagner un temps précieux, l'ingéniosité d'individus persuadés qu'un « travail acharné vient à bout de tout » permet de créer des richesses insoupçonnées... A condition, bien sûr, de respecter les règles !

Notre **Maire-Honoraire et Maire-Adjointe, Denise Schrobiltgen**, fait vivre ces différentes richesses.

Actions du Centre Communal d'Action Sociale

Le CCAS a été actif cet hiver, en affectant 13 bons de chauffage aux demandeurs : pour rappel, les conditions sont d'être retraité ou au RSA et d'être exempté d'impôts.

Le CCAS a également distribué 3 bons alimentaires à des familles dans un dénuement ponctuel, tout en veillant à mettre en relation avec une assistante sociale celles qui présentaient des besoins plus réguliers.

En lien avec les bailleurs sociaux et la préfecture, il a été possible d'accompagner des familles menacées d'expulsion, et de les éviter.

Le CCAS s'est en revanche aperçu que, parfois, il n'avait pas les moyens d'**aider des personnes que le grand âge, la maladie ou le handicap** mettrait dans une **situation de vulnérabilité**.

Si vous pensez être dans ce cas, n'hésitez pas à nous faire connaître le numéro de téléphone de vos enfants ou d'un proche parent ou ami, que nous pourrions prévenir immédiatement si besoin était !

Le CCAS a encore été crédité cette année de **12 000 €**, afin de pouvoir **organiser ses actions**, et notamment le prochain **repas des aînés**, événement traditionnel qui permet de renforcer le lien social entre nos anciens et de **les remercier pour leur contribution à notre présent !**

Besoin d'accompagnement ? (Aide à la toilette, aide au repas, courses...) Vous pouvez faire appel à **Madame Crépeaux** (06 52 66 62 62) et **Madame Ageorges** (06 70 37 61 12).

Recensement : la Population de Rieux

Le recensement s'est achevé à la fin du mois de février : merci à tous ceux qui ont participé, et un grand merci à nos trois agents recenseurs... Quel dommage que certains, par le froid qui régnait en cette saison, n'aient été accueillis qu'au travers d'une porte entrebaillée, sans pouvoir poser à plat leurs documents... **Un grand merci** à ceux d'entre vous qui, au contraire, ont proposé une boisson chaude, un biscuit, ou seulement **un accueil agréable !**

Nous ne pourrions pas connaître précisément les chiffres dès maintenant, mais il apparaît que la **population de Rieux** soit stable, autour des **1560 habitants**.

Nous comptons un peu plus de femmes (52%) que d'hommes ; l'âge moyen est de 42 ans : 34 % de la population a moins de 30 ans, et 9,5 % dépasse 75 ans.

Chacun sait que nous avons même l'honneur de compter une centenaire !





Place Claude-Monet : d'autres travaux à venir (OPAC)

Après avoir isolé par l'extérieur l'un des deux bâtiments collectifs de la place Claude-Monet l'an dernier, l'OPAC nous a confirmé réaliser la même opération pour le deuxième bâtiment cette année.

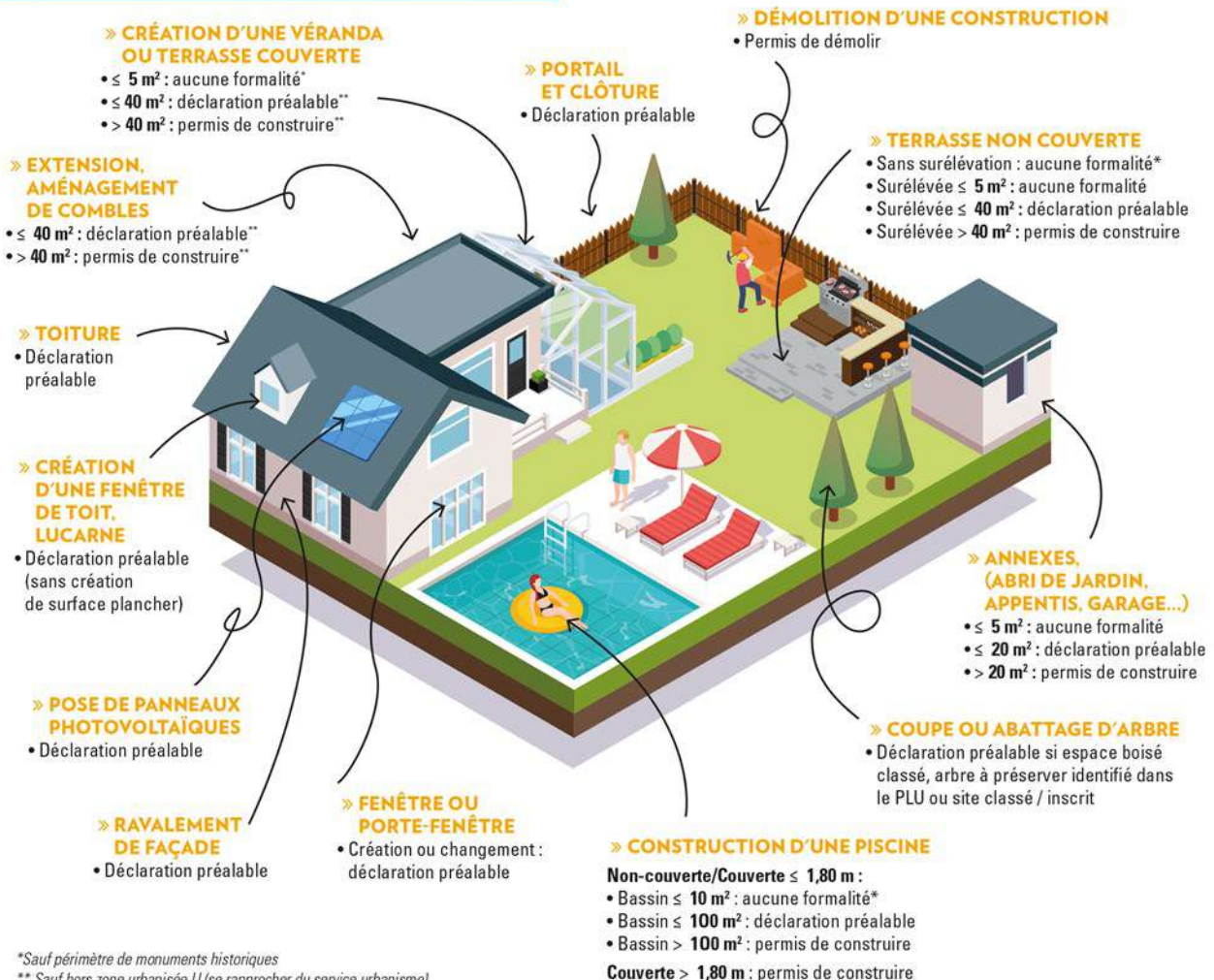
Une bonne nouvelle pour les habitants !

Mission locale et Bus départemental de l'emploi

Alors que les visites du Bus départemental de l'emploi se poursuivent sur notre territoire, la **Mission locale** (notre partenaire) ne chôme pas non plus : sur 19 jeunes qui sont venus la solliciter en 2022, 14 ont retrouvé un emploi, 1 a effectué une formation, 2 en scolarité, 1 en alternance, et 1 en situation non professionnelle.



QUELLES AUTORISATIONS DEMANDER ?



Rappelons encore qu'il **vaut mieux discuter des travaux à réaliser avec nos voisins**, afin de prévenir tout risque de contestation pour un motif auquel on n'aurait pas réfléchi, ou tout simplement **par simple courtoisie** !



Grâce à nos commerçants et à nos associations, Rieux n'est pas un village-dortoir.

N'oublions pas non plus les entreprises, dont certaines se développent même, mais cela relève désormais de la CCPOH, où nos élus siègent bien sûr. Avec votre participation, ce tissu fait battre le coeur de Rieux et le fait rayonner.

*Il est accompagné par **Grégory Charlet, Maire-Adjoint.***

Subventions aux associations

Le budget alloué aux associations reste stable cette année ; seule une enveloppe exceptionnelle de **4850 €** est ajoutée pour alléger le tarif de la classe découverte restant à charge aux familles.

Quelques associations inactives n'ont pas été reconduites, ce qui explique ça ou là des diminutions globales, mais **aucune association restante n'a moins reçu qu'en 2022.**

SUBVENTIONS	2022	2023
École et enfants (Association socio-culturelle, APEJC)	3 400 €	8 250 €
Aide aux précaires (Mission Locale, Restos du Coeur) <i>Le Centre Communal d'Action Social (CCAS), provisionné plutôt que « subventionné », reçoit cette année 12 000 €.</i>	2 515 €	2 808 €
Associations sportives (Tir à l'arc, tennis, volleyball, gymnastique, kung-fu)	2 120 €	2 400 €
Comité des Fêtes	2 000 €	2 000 €
Environnement et animaux (Animaux Sans Toit, Agrion, chasse)	1 556 €	1 849 €
Aînés et handicap (Rieux-Amitié)	980 €	700 €
Santé (Contre le cancer, la sclérose en plaque, don du sang)	550 €	450 €
Reconnaissance aux militaires (UNC)	220 €	150 €
Imprévus	1 659 €	1 393 €

Bien sûr, il ne faut pas oublier les **subventions en nature** : en temps ordinaire, la Commune prête à titre gracieux la Salle des fêtes, la Salle Henry-Notaire, le Club-house des Archers, **bientôt une nouvelle salle de sport dans les vestiaires du football** (où **Monsieur Charlet** a investi une grande énergie) et ses espaces verts, avec ou sans agrès, aux sportifs de tous niveaux !





Nos associations rayonnent

Nous avons parlé dans la précédente *Gazette* des très bons résultats de l'association de Kung Fu *Hu Chin Chan*.

Nous ne pouvons que saluer les prestations diverses de **la Chorale Les Chants Boul'tout** de Monsieur **Fabrice Lolivier**, qui a notamment reçu en musique le grand Pierre Perret à Nogent-sur-Oise début février.

Et comment ne pas mentionner les performances du Club de Tir à l'Arc ?

Championnat de France : Monsieur Hubert Ameline a pu se qualifier dans les 32 finalistes, sur 1 759 concurrents.

A Grenoble, en phase finale, il obtient la 30ème place. Bravo pour son parcours, il est le seul à avoir marqué des points contre le champion, qu'il a hélas rencontré trop tôt.



Championnat de la Région : Pas de podium, mais **bravo aux 2 jeunes et à l'adulte qualifié !**

Championnat de l'Oise : - Monsieur Gilles Bouvet, 1er
- Mademoiselle Claire Pignon 2ème

Bravo aux 2 adultes et 3 jeunes qualifiés !

Championnat d'hiver (de la ronde du Beauvaisis) : l'équipe de Rieux s'est imposée le 2 avril ; elle participera à la finale du **Vase du Beauvaisis** le 8 mai prochain.

Tir à l'Oiseau : 12 prétendants pour une couronne. Tradition très ancienne, le tir à l'oiseau est un simulacre de quelques centimètres à 50m de distance.

L'enjeu : le titre de roi de la compagnie (pour un an). Et l'archer qui conserverait sa couronne 3 ans deviendrait Empereur. Mais de mémoire récente, ce titre n'a pas été remporté, le dernier double roi ayant été tenu en échec en 2010...



*Vive le roi David !
Oiseau touché en plein poitrail à la sixième volée !*

Un grand bravo au Comité des Fêtes !

Vous avez pu le lire en première page, de nombreux événements festifs sont prévus en ce début d'année, et c'est en grande partie grâce à un **Comité des Fêtes très motivé derrière son président, Aurélien Bauduin, la secrétaire Cathy Garcia et le trésorier Nourredine Chadli**.

Sans compter ceux qui ont déjà eu lieu : une soirée Saint-Patrick en mars, un après-midi jeux de société qui a réuni une cinquantaine de personnes le 26 mars.

La Mairie prête des locaux qui lui sont toujours rendus dans un état de grande propreté, et nous sommes heureux que des conseillers municipaux, par ailleurs membres du CCAS, s'y investissent en nombre. C'est aussi le cas de Dominique Bruhier, membre du CCAS et qui fut agent recenseur.



Merci à tous pour l'énergie déployée et la vie répandue dans notre commune !



Djila FERGANE
conseillère

Véronique DRIEU
conseillère

Histoire : un vigneron à Rieux

Il était une fois... Dans les années 1950, **Pierre Coulleaud**, fils et petit-fils de vignerons bordelais, s'installe à Rieux comme ouvrier. Héritier d'un savoir-faire qui le passionne, il décide de perpétuer la tradition familiale et cherche le site idoine pour planter des vignes d'un cépage indiqué sous notre latitude. Il savait la chose possible, car jusque vers 1750, les coteaux du Liancourtois produisaient des milliers d'hectolitres de vin, ceux de Bailleval et de Monchy-St-Eloi étant réputés fameux, avant que les vignes ne soient peu à peu remplacées par des plants de haricots. En 1830, il n'y avait plus à Rieux que 9 hectares de vigne (soit 4 % du territoire communal).

Toutefois, vers 1950, ce n'était qu'un lointain souvenir dont seuls restaient quelques vestiges. **Pierre Coulleaud** a donc dû analyser le sol, l'orientation de nos coteaux, choisir des porte-greffe... et trouver une première parcelle à Rieux.

La première année fut très mauvaise, donnant à rire aux moqueurs, qui pouvaient y voir un autre Jean de Florette. Mais contrairement au personnage, il réussit (et sans antagonisme) ; la deuxième année fut meilleure, une centaine de pieds survécut.

Monsieur Coulleaud acquit une deuxième parcelle en bordure du bois « de la Mairie », entre Rieux et Brenouille, accessible par un chemin de terre continuant la rue des Vignes. Il la défricha seul, à la seule force de ses bras, la retourna pour en extraire 300 m³ de roche, et la planta de 3000 pieds. Cela, les soirs après une journée de travail à l'usine, ou les week-ends.



1967 fut l'année du succès : les vignes avaient donné du fruit, après une dizaine d'année d'efforts consacrés à perfectionner les variétés dans ce sol très calcaire, comme celui de Champagne.

Pendant 30 ans, il a continué d'exploiter son demi-hectare portant 4000 pieds, produisant environ 2000 bouteilles par an (20 à 25 hL de vin rouge ou blanc), conservées dans une cave qui se trouvait autour du parking du centre-bourg.

Après une vie de labeur, à tailler en mars, élaguer en été, vendanger en septembre ou en octobre, **Monsieur Coulleaud** avait cherché à faire reprendre son œuvre en 1989. Son histoire, relayée par la Mairie, avait attiré les caméras de France 3 Picardie : le site de l'INA permet de le revoir aujourd'hui.

Hélas, le 13 mai 1993, voici 30 ans, **Pierre Coulleaud** disparaissait à Rieux, à 72 ans. Et sa vigne disparut avec lui, seul reste le nom d'une rue pour rappeler cette formidable aventure humaine, qui rappelle cette maxime de Virgile : « Un travail acharné vient à bout de tout » !





Information – relance du dispositif Voisins Vigilants

Alors que les actes malveillants n'ont pas cessé sur la commune, sans qu'il soit permis de parler de recrudescence, le dispositif Voisins Vigilants va être relancé. Il permettra de maintenir en lien avec la gendarmerie des habitants, qui pourront servir d'interlocuteurs privilégiés pour vous comme pour les gendarmes. Bien sûr, il doit s'agir de personnes disponibles, raisonnables et de confiance.

D'autres informations suivront.

Quoiqu'il en soit, **la vigilance de tous**, les signalements de problèmes à la mairie par le biais de notre boîte mail, permettront d'être plus efficaces contre les troubles à l'ordre public, que nous soyons « certifiés » Voisins Vigilants ou non. **Agissons ensemble !**



Dans d'autres secteurs, **des problèmes subsistent :**

- **vol de matériel sur les chantiers** des Crêtes Boisées, ce qui est hélas monnaie courante car les rapineurs savent y trouver du matériel dans des lieux inhabités ;
- **circulation de camions aux bords de l'Oise**, alors que l'accès leur en est interdit, ou conduite à **contresens dans les sens uniques** ;
- tailles sauvages ou **dispersion de déchets verts** sur les bords de l'Oise, voire de déchets tout court sur les paliers place Claude-Monet ;
- **conduite imprudente** (vitesse, irrespect des priorités, circulation au milieu de la chaussée) malgré les **chicanes** qui ont été posées, mais dont les effets semblent pourtant se faire sentir. Il reste admis qu'il faudra **les rendre plus visibles**, notamment rue Fanny-Duvivier.
- détérioration de la **péniche amarrée au chemin de Halage** : elle a même failli partir. Elle fait malheureusement l'objet d'une succession très compliquée, et il est très difficile d'avancer dans ce dossier, malgré l'aide apportée par le **Cabinet de M^e Anty, notaire à Liancourt**, notre partenaire.

Le secours des gendarmes a été demandé dans chacun de ces points. Ils peuvent notamment s'appuyer sur nos caméras de protection, qui, hélas, vieillissent...

Dans tous ces dossiers, Monsieur Simon est d'un précieux conseil.



Que soient encore remerciés tous les autres conseillers municipaux qui prennent part aux délibérations de manière bénévole, et améliorent les décisions prises dans l'intérêt général par leurs recommandations ou suggestions.

Pour rappel, il s'agit de :



Thomas DIAS-MARCELINO
conseiller



Frédéric MISKOWICZ
conseiller



Pierre TOMBOIS
conseiller



David COUVELARD
conseiller



Laurent FOLKMANN
conseiller



Corinne FABLET
conseillère



Jeunes lycéennes étrangères Italiennes, Brésiliennes et Allemandes recherchent une famille d'accueil



De jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI-Centre Echanges Internationaux. Il viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour.

A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir. Si l'expérience vous intéresse, appelez :

Centre d'Echanges Internationaux : 11-13 rue Nicolas Bouvier 35400 SAINT MALO

02.99.20.06.13 www.cei-voyage.fr

Responsable Locale : Mme Sylvia Garcia Renard - 06.14.09.70.51 - sylviaarenard@hotmail.com

oïse
LE DÉPARTEMENT

BUS N°2

LE BUS DÉPARTEMENTAL POUR L'EMPLOI

DU 4 AVRIL AU 6 JUILLET 2023

INSERION
FORMATION
ÉCOUTE

EMPLOI
INFORMATIONS
SUIVI

CHÉPY-EN-VALOIS • NANTUIL-LE-HAUSOIS • CREIL •
POINT-SAINTE-MAXENCE • SENLIS

►► SERVICE DÉPARTEMENTAL ITINÉRANT OUVERT À TOUS

RECHERCHE D'EMPLOI

FORMATION

SUIVI PERSONNALISÉ

RÉDACTION DE CV

VALORISATION DU PARCOURS PROFESSIONNEL

RECRUTEMENT

ACCOMPAGNEMENT

PLAILLY 09H45-12H30 THIERS-SUR-THÈVE 14H00-16H15	2 MAI	MAROLLES 09H45-12H30 MAREUIL-SUR-OURCO 14H00-16H30	30 MAI	ANGICOURT 09H45-12H30 LES AGEUX 14H00-16H15	20 JUIN
ORRY-LA-VILLE 09H45-12H30 VINEUIL-SAINT-FIRMIN 14H00-16H15	3 MAI	MONCEAUX 09H45-12H30 SACY-LE-PETIT 14H00-16H15	31 MAI	CHAMANT 09H45-12H30 RULLY 14H00-16H30	21 JUIN
ANGICOURT 09H45-12H30 LES AGEUX 14H00-16H15	4 MAI	ORMOY-VILLERS 09H45-12H30 LEVIGNEN 14H00-16H30	1 ^{ER} JUIN	AUMONT-EN-HALATTE 09H45-12H30 VILLENEUVE-SUR-VERBERIE 14H00-16H30	22 JUIN
CHAMANT 09H45-12H30 RULLY 14H00-16H30	9 MAI	SAINTINES 09H45-12H30 BÉTHISY-SAINT-PIERRE 14H00-16H30	6 JUIN	CINQUEUX 09H45-12H30 SACY-LE-GRAND 14H00-16H15	27 JUIN
CINQUEUX 09H45-12H30 SACY-LE-GRAND 14H00-16H15	10 MAI	LA-CHAPELLE-EN-SERVAL 09H45-12H30 THIERS-SUR-THÈVE 14H00-16H15	7 JUIN	VERNEUIL-EN-HALATTE 09H45-12H30 RIEUX 14H00-16H15	28 JUIN
AUMONT-EN-HALATTE 09H45-12H30 VILLENEUVE-SUR-VERBERIE 14H00-16H30	11 MAI	VAUMOISE 09H45-12H30 THURY-EN-VALOIS 14H00-16H30	8 JUIN	FLEURINES 09H45-12H30 PONTPOINT 14H00-16H15	29 JUIN
FLEURINES 09H45-12H30 PONTPOINT 14H00-16H15	23 MAI	BRENOUILLE 09H45-12H30 ST-MARTIN-LONGUEAU 14H00-16H15	13 JUIN	PLAILLY 09H45-12H30 PONTARME 14H00-16H15	4 JUILLET
VERNEUIL-EN-HALATTE 09H45-12H30 RIEUX 14H00-16H15	24 MAI	BARBERY 09H45-12H30 VILLERS-SAINT-FRAMBOURG-OGNON 14H00-16H30	14 JUIN	MONCEAUX 09H45-12H30 SACY-LE-PETIT 14H00-16H15	5 JUILLET
MORTEFONTAINE 09H45-12H30 PONTARME 14H00-16H15	25 MAI	ORMY-LA-VILLE 09H45-12H30 VINEUIL-SAINT-FIRMIN 14H00-16H15	15 JUIN	MORTEFONTAINE 09H45-12H30 LA-CHAPELLE-EN-SERVAL 14H00-16H15	6 JUILLET



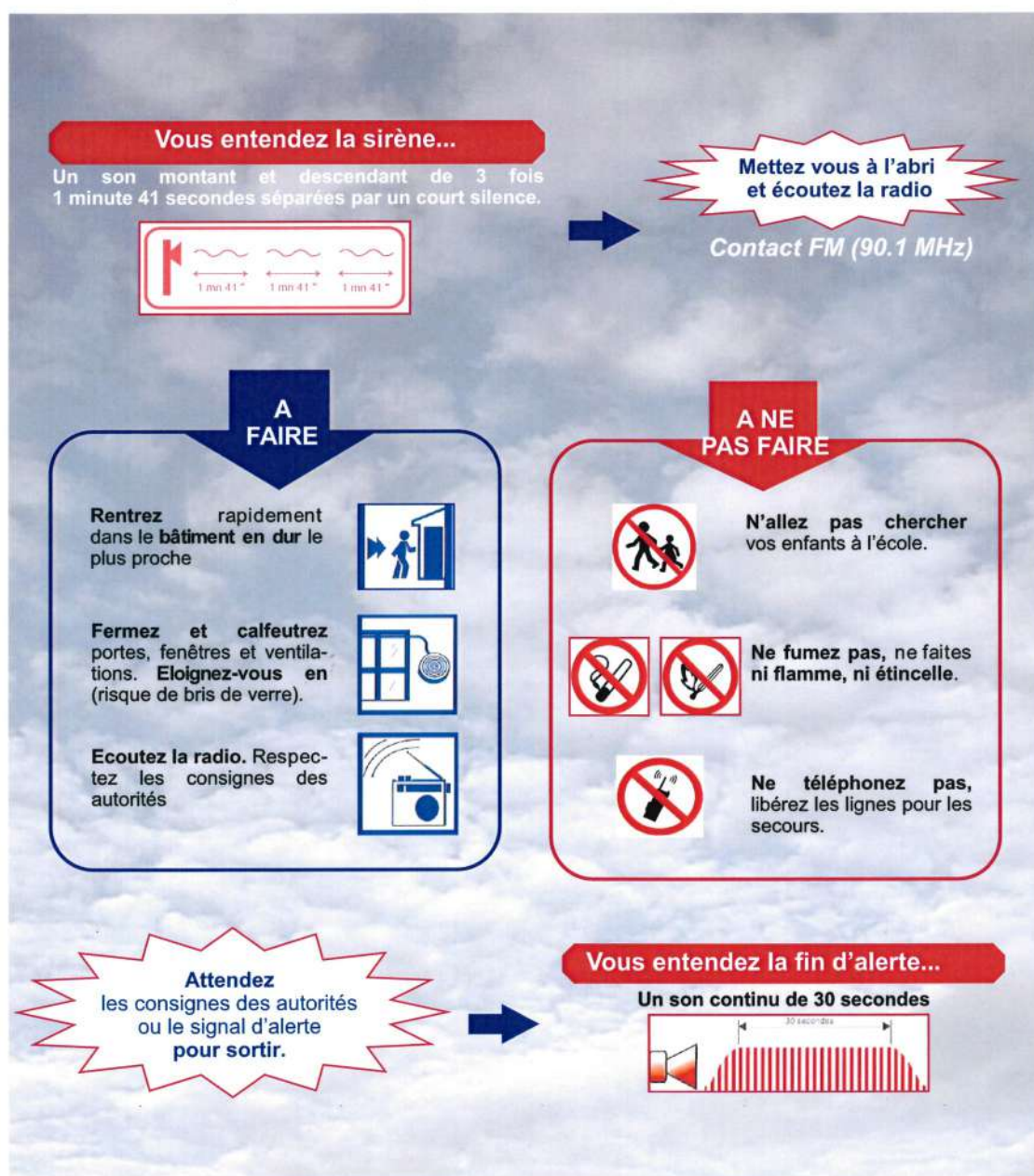
Prévenir et Informer... Plate-forme chimique de Villers Saint Paul

Vous vivez à proximité de cet établissement industriel. Les pouvoirs publics, les collectivités territoriales et les industriels travaillent en commun pour renforcer votre sécurité et vous informer afin que vous puissiez avoir dans les industries, une confiance lucide.

Cette information vise d'abord à vous donner les "bons réflexes" indispensables en cas d'accident industriel majeur.

Ayez les **BONS REFLEXES** en cas d'alerte

(accidents industriels majeurs : explosion, incendie, nuage)





MAIRIE de RIEUX

15 rue Jean Carette - BP 40027 - 60871 Rieux Cedex

Tél. : 03 44 70 72 72 - fax : 03 44 70 72 73

Ouverture au public :

Lundi-mardi-jeudi-vendredi de 14h30 à 17h30

Mercredi de 10h00 à 11h30

1er samedi du mois de 9h30 à 11h30

email : mairie.de.rieux@wanadoo.fr

web : <http://mairie-rieux.fr>

Contacts Facebook

Liste majoritaire : Rieux Agir Ensemble

Seconde liste : La Rieuxsphère par V&D

La Gazette Riolienne - Informations de publication

Fondatrice : Denise SCHROBILTGEN, Maire Honoraire et Maire-Adjoint

Responsable de publication : Marc MOUILLESEAUX, Maire

Rédaction, conception graphique et réalisation : le Maire, les Adjoints, le service administratif de la mairie de Rieux

Photos - Illustrations : Le Maire, les Adjoints, la mairie de Rieux.

Tirage à 770 exemplaires